

Vous avez un projet de rénovation,  
d'accession ou de mise en location  
de votre logement ?

Vous êtes propriétaire occupant,  
propriétaire bailleur, copropriétaire,  
locataire, acquéreur ?

**Un opérateur  
est à votre disposition  
pour vous accompagner,  
contactez**

**SOLIHA**  
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

SARTHE

**Association Soliha,  
Solidaires pour l'habitat**

47 rue Paul-Ligneul  
72000 Le Mans  
02 43 42 12 72  
contact.sarthe@solihha.fr

## Programme Habitat Qualité

Améliorez votre résidence  
principale ou votre logement  
locatif

Des subventions  
pour vos travaux

Un accompagnement  
gratuit

Contactez  
**SOLIHA**

02 43 42 12 72

contact.sarthe@solihha.fr



Réalisation : communication externe VDM / LMM - Photos : Adobe Stock et VDM - Imprimeur : IPNS / 2019



[www.lemansmetropole.fr/habitat](http://www.lemansmetropole.fr/habitat)

# Ils ont bénéficié des aides du Programme

## Exemple de propriétaires occupants

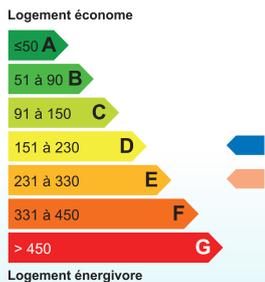
Nelson et Séverine souhaitaient améliorer la performance énergétique dans leur nouveau logement, pour réduire leurs futures factures.

Ils ont pu réaliser les travaux suivants :

- > remplacement de la chaudière et du chauffe-bain gaz par une chaudière à condensation avec régulation,
- > remplacement des fenêtres et portes par des menuiseries performantes,
- > installation d'une ventilation mécanique contrôlée (VMC).



TRAVAUX TTC	19 665 €
SUBVENTIONS	11 436 €
RESTE À FINANCER	8 229 €



Le gain énergétique est estimé à **33%** et l'économie financière à **482 €** par an.

Les subventions obtenues leur ont permis de réaliser des travaux complémentaires : mise aux normes électriques et réfection de la salle d'eau.



## Exemple de propriétaires bailleurs

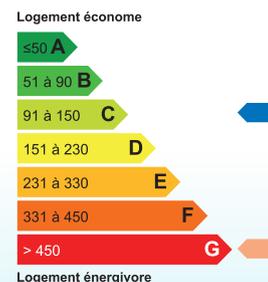
Mickael et Sylvie ont investi dans un logement vacant des années 50 à rénover avec pour objectif de le mettre en location après travaux.

Les travaux à réaliser comprennent une rénovation globale :

- > maçonnerie, couverture, plomberie, électricité, chauffage, ventilation, isolation des murs, des combles, remplacement des menuiseries, revêtements de sols, des murs et plafonds.



TRAVAUX TTC	88 321 €
SUBVENTIONS	31 500 €
RESTE À FINANCER	56 821 €



Le gain énergétique est estimé à **78,8%** et l'économie sur les futures charges des locataires à **1058 €** par an.



Pour bénéficier des subventions, les propriétaires se sont engagés à conventionner le logement avec l'Anah : loyer modéré (545 € pour 83,9 m<sup>2</sup>) et destiné à des locataires à revenus modestes.

Le conventionnement du logement permet aux propriétaires de bénéficier du dispositif fiscal Louer abordable, dit "Cosse" (déduction fiscale de 50% sur les revenus bruts fonciers).